

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 avril 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 avril 2021

2021 V. 134 Vœu relatif à la dénomination du centre municipal situé rue de la Tour des Dames regroupant le centre d'animation Nouvelle Athènes, un gymnase, un dojo, des ateliers des beaux-arts situé rue de la Tour des Dames à Paris, en « Centre Jacques Bravo », rendant ainsi hommage à l'ancien Maire du 9^e arrondissement de Paris de 2001 à 2014.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2511-13 ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville de Paris ;

Vu le règlement intérieur du Conseil de Paris ;

Vu le courrier adressé par Delphine Bürkli à la Maire de Paris en date du 19 mars 2021 ;

Vu le vœu présenté par Delphine Bürkli au nom de l'ensemble des élus du conseil du 9^e et adopté à l'unanimité par le conseil du 9^e arrondissement lors de sa séance du lundi 29 mars 2021 ;

Vu le vœu présenté par le groupe Paris en Commun ;

Considérant que Monsieur Jacques Bravo, Conseiller de Paris de 1995 à 2014, Commandeur de la Légion d'Honneur en 2014 et Maire du 9^e arrondissement pendant 13 ans, est décédé, le 18 décembre 2019 ;

Considérant que toute sa vie durant, Monsieur Jacques Bravo l'a consacrée avec énergie et dévouement aux Parisiens et en particulier aux habitants du 9^e arrondissement. Qu'en tant que Maire de cet arrondissement de 2001 à 2014, il a laissé l'empreinte d'un homme ouvert, rigoureux et d'une grande bienveillance ;

Considérant l'engagement de tous les instants dont Monsieur Jacques Bravo a témoigné pour l'inclusion sociale, la Jeunesse et les Sports, en œuvrant notamment sans relâche durant ses deux mandats pour obtenir l'ouverture du centre situé rue de la Tour des dames dans un quartier qui manquait d'équipements;

Considérant que lors des hommages qui ont eu lieu en l'honneur de Monsieur Jacques Bravo, le 7 janvier 2020 à la Mairie du 9^e et le 3 février 2020 au Conseil de Paris, il a été évoqué le souhait de sa famille et de l'ensemble des élus d'attribuer son nom à un lieu de l'arrondissement ;

Considérant le souhait manifesté de son épouse, ses enfants et ses petits-enfants, de voir le nom de Monsieur Jacques Bravo donné au centre situé rue de la Tour des Dames ;

Considérant le symbole fort que représenterait la dénomination de ce lieu emblématique de l'arrondissement, ouvert à toutes les Parisiennes et tous les Parisiens ;

Sur proposition de Delphine BÜRKLI, Alexis GOVCIYAN, les élus du groupe Indépendants et Progressistes et Maud LELIEVRE, du groupe MoDem, Démocrates et Ecologistes,

Emet le vœu que la Maire de Paris :

- Soumette à l'avis de la commission parisienne de dénomination des voies, places, espaces verts, équipements municipaux et hommages publics, la proposition du Conseil du 9^e arrondissement de nommer officiellement le centre municipal dédié au sport, à la jeunesse et à la culture situé rue de la Tour des Dames, « Centre Jacques Bravo ».